



# Pulnoy

N° 155 - Mai 2025

en  
bref

## Hôtel de Ville

2, rue du Tir  
54425 Pulnoy  
Tél. : 03 83 29 16 64  
E-mail : [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr)

## Accueil du public

Lundi, mardi et jeudi : 8 h / 12 h - 14 h / 18 h  
Mercredi et vendredi : 8 h / 12 h - 14 h / 16 h  
Permanence téléphonique le matin pendant les petites vacances et du 15/07 au 15/08.  
Hors vacances scolaires : Permanence urbanisme les lundis et mercredis matin, et les mardis et jeudis après-midi / Permanence état civil tous les après-midis.  
Permanence du maire le samedi matin, sur rendez-vous.

## Plus d'infos

[www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)



Envoyez vos coordonnées postales à [contact@pulnoy.fr](mailto:contact@pulnoy.fr) pour recevoir ce magazine uniquement par e-mail.

# Édito



Chères Pulnéennes, chers Pulnéens,

**Le printemps est arrivé !** Le soleil pointe le bout de son nez. Ses premiers rayons nous donnent des envies de nature, de profiter de ses extérieurs et le besoin d'air se fait ressentir chez chacun. Les jardins fleurissent, les pelouses ne demandent qu'à être tondues et la bonne odeur des barbecues appelle aux moments de convivialité. N'oublions pas que si cette saison est, certes agréable, **le respect de notre environnement et de notre voisinage sont indispensables** au bien-vivre-ensemble.

Cette époque est également l'occasion de faire le ménage, le tri, (oui le fameux « ménage de printemps »). Chaque déchet a la possibilité, **grâce à vous**, d'être **traité** et **trié** de la meilleure manière qui soit. Alors, stop aux dépôts sauvages et autres incivilités !

Nos agents municipaux sont régulièrement mis à contribution, afin d'éliminer ces problèmes de propreté. Chaque jour, ils œuvrent pour rendre notre cadre de vie plus plaisant. S'ils pouvaient le faire autrement qu'en enlevant les débris dispersés par certains...

Le printemps est aussi annonciateur de réjouissance à Pulnoy. Il a déjà vu l'arrivée du **Printemps des Séniors et des Générations** et nous retrouverons bientôt **la brocante, l'Été en Fête, les kermesses des écoles, et autres tournois sportifs**, etc.

Cette année, une nouveauté vient agrémenter un programme déjà bien chargé : dans le même esprit que *Mars bleu* et *Octobre rose*, un élan de solidarité se manifeste autour de **Mai en gris** et **rend hommage à un jeune Pulnéen** parti trop tôt.

**Belle saison** à tous !

Marc Ogiez, Maire de Pulnoy

# Pulnoy

Directeur de publication : Marc Ogiez

Adjointe déléguée : Marie-Line Masson

Rédaction : Gaëlle Viard (hors Édito et Expression politique)

Composition : Gaëlle Viard

Illustration de couverture : Marlène Hypolite  
(Semaine de la petite enfance - 2025)

Dépôt légal n°723, Préfecture de Meurthe-et-Moselle

# Sommaire

## Zoom sur

Page 4

### Le budget municipal

Le budget primitif 2025 a été voté le 7 avril dernier...



### Les investissements

Les investissements et leur financement en 2020-2025...



## Vie associative

Page 6

### Chorale Aux 4 vents

Jeunes et moins jeunes s'accordent au diapason...



## En bref

Page 6

### Vous nous avez demandé...

Les travaux de prolongement de la promenade Simone Veil...



### Bientôt une mutuelle collective

Parce que seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin...



### Faire grandir le monde, chaque jour

Un kit (imaginaire) pour susciter des vocations...



### Retour en images

Semaine de la petite enfance, Salon du développement durable et Printemps des seniors et des générations...



### Conseiller numérique

Bientôt en mairie, chaque jeudi...



### Mai en gris

Donner de l'espoir aux victimes du cancer cérébral...



### Engins de déplacement personnel motorisés

Pour la sécurité des utilisateurs et celle des autres...



### Nuisances sonores

Mieux vaut clarifier un malentendu avant qu'il ne se transforme en conflit...



## Expression politique

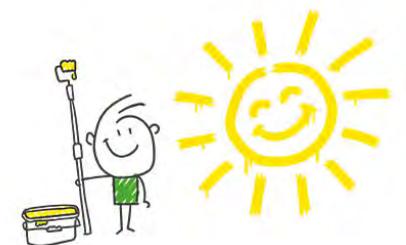
Page 9

## Infos flash

Page 9

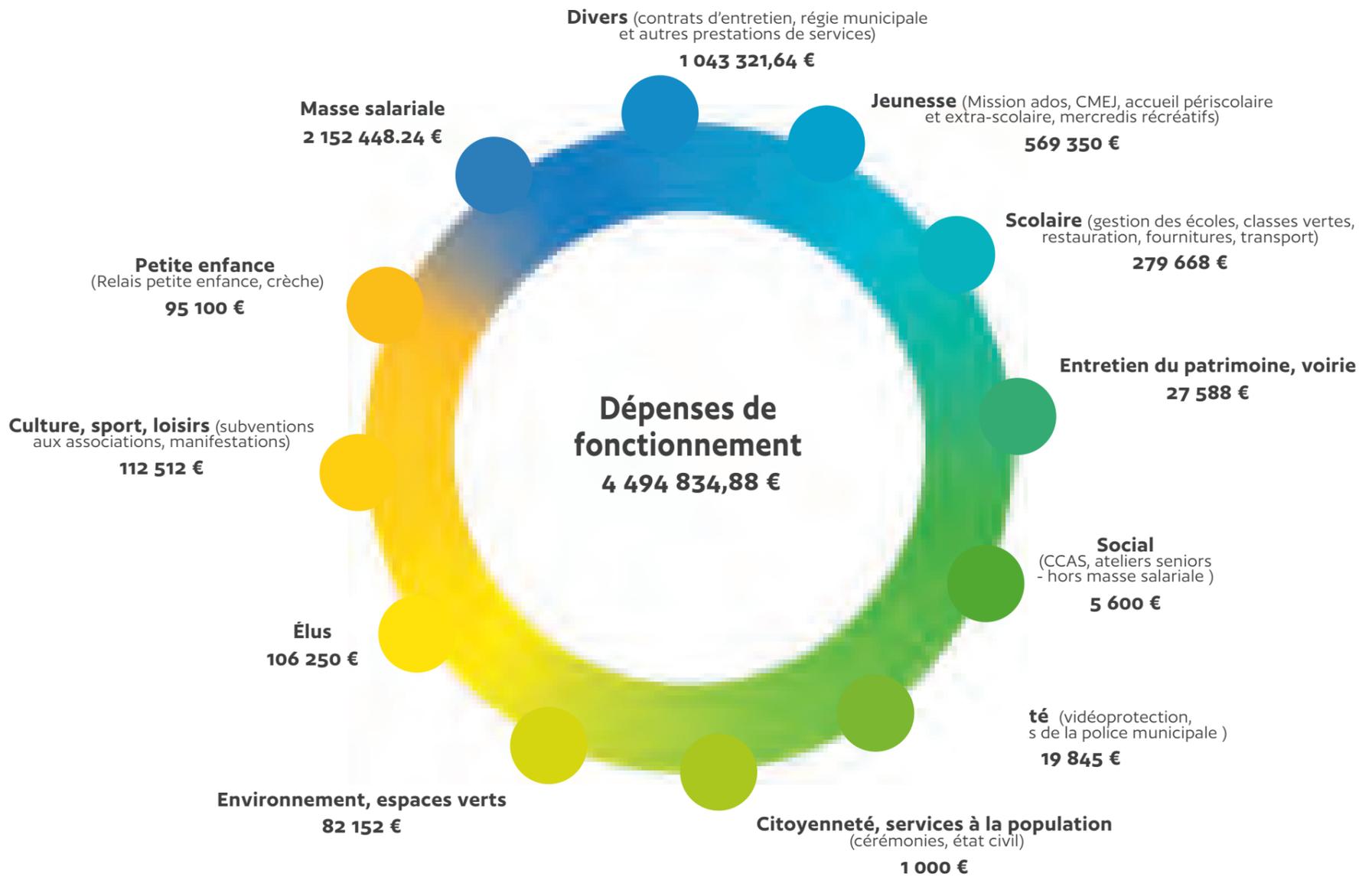
## Agenda

Page 10



Le 7 avril, le dernier budget primitif du mandat a été voté par le conseil municipal.

## Répartition budgétaire de la section de fonctionnement 2025



Ratio : Dépenses réelles de fonctionnement / population = 819,53 € (moyenne nationale : 1 055 €)  
 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement = 50,42 % (moyenne nationale : 56,40 %)



Ratios : Produit des impositions directes / population = 401,60 € (moyenne nationale : 588 €)  
 Recettes réelles de fonctionnement = 775,22 € (moyenne nationale : 1 270 €)

Malgré des charges en hausse et des recettes en berne, la municipalité, grâce à ses efforts et dans l'intérêt du pouvoir d'achat des Pulnéens, a maintenu un taux d'imposition communal constant tout au long du mandat.

Investissements réalisés depuis le début du mandat 2020-2025



Ratio : Encours de la dette / population = 391,48 € (moyenne nationale : 782 €)

Nombre d'emprunts arrivant à échéance entre 2026 et 2033 : 4  
entre 2033 et 2039 : 4  
entre 2039 et 2045 : 2

La chorale Aux 4 vents fait résonner les voix des Pulnéens bien au delà de la commune !



Le chœur Aux 4 vents

Fondée en 1973 par Henri Frochot, la chorale porte fièrement son demi-siècle d'existence. Elle se compose actuellement de trois groupes qui fonctionnent séparément et se retrouvent sur scène pour un grand concert annuel. L'association est présidée par Sylvie Mulic.

Le concert annuel des groupes jeunes a lieu à Pulnoy, en fin d'année scolaire. Pour les adultes, c'est en alternance à Pulnoy ou à Nancy, salle Poirel, entre mars et mai.



Les Accroch'Ados

Le chœur Aux 4 Vents se produit 4 à 5 fois par an, selon les opportunités, avec un concert caritatif chaque année. Nous nous sommes produits en Italie à la Toussaint et nous nous produirons le 14 juin à Baccarat, au profit de la Banque alimentaire.

Le 13 décembre 2025, nous recevrons le chœur La Cantanelle, de Sarrebourg, lors d'un concert à Pulnoy. Par la suite, nous espérons porter au-delà de la Lorraine la réputation de notre chœur pulnéen.

Devenir choriste Aux 4 Vents

Nul besoin de connaître la musique : tout est déchiffré note à note et appris par cœur, voix par voix (dit pupitre), puis assemblé par les chefs de chœur. Mais, l'assiduité est essentielle. Il faut aussi réviser chez soi, avec l'appui de bandes-son, et apprendre ses paroles puisque nous chantons sans partition sur scène. Des chorégraphies sont ensuite apprises.

Les nouveaux choristes sont auditionnés en petit comité par les chefs de chœur qui définissent leur tessiture (la hauteur de la voix), afin de les répartir dans les bons pupitres.

Cependant, en fonction des années, les effectifs étant au maximum, nous ne recrutons que pour remplacer les départs et améliorer l'équilibre des voix, gage de qualité d'interprétation.

Pour la saison qui vient, nous recherchons des hommes et des alti 1.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à venir participer à une répétition d'essai à partir du mois de mai, début de la saison chez les adultes.

Les Accroch'Ados ont aussi besoin de nouvelles voix, tant de jeunes filles que de garçons pour la rentrée !

Les apports du chant choral

La maîtrise de la voix et la pratique de la scène apportent du plaisir et de la confiance en soi.

Fondre sa voix avec celle des autres est aussi un exercice de concentration et de partage.

La vie du groupe est très importante, l'esprit de solidarité se développe.

Le chant choral porte des valeurs positives, le plaisir partagé avec le public, lors des concerts, donne sa raison d'être au travail parfois ingrat des répétitions.

C'est pourquoi nous prêtons une oreille attentive à nos nouveaux choristes, parce qu'il n'est pas facile d'intégrer un chœur si nombreux.

Motivation et persévérance permettent aux nouveaux choristes de découvrir la puissance émotionnelle du chant choral à travers cette pratique musicale. Quant aux anciens, ils ont souvent l'impression de faire partie d'une seconde famille.

Nos chefs de chœur et musiciens sont tous bénévoles et issus de l'association.

Notre ancrage ancien à Pulnoy permet cette transmission



Les Boul'de Gomm'

de génération en génération, ce dont nous sommes très fiers.

NB : Informations pratiques (contacts, répertoires, horaires, tarifs...) disponibles sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

1 - Chaque pupitre se subdivise en voix 1 et voix 2 pour les sopranes, alti et ténors, barytons et basses pour le pupitre des basses, selon la tessiture.

Vous nous avez demandé...

Serait-il possible d'avoir un petit résumé de la réunion publique du 11 mars dernier, pour ceux qui n'ont pas pu être présents ?

Une soixantaine de personnes a assisté à la réunion publique d'information consacrée aux travaux de prolongement de la promenade Simone Veil et organisée par la Ville de Pulnoy, avec le concours de la Métropole du Grand Nancy.

Rappel des faits

En février dernier, les services métropolitains ont rabattu une haie située sur leur emprise foncière, entre le golf de Pulnoy et les clôtures des habitations de l'allée du Green. Certains riverains s'en sont étonnés et ont demandé des explications aux élus en fin de séance du conseil municipal du 3 mars.

Une réunion publique a donc été programmée, afin de rappeler aux Pulnéennes et Pulnéens le projet de prolongement de la promenade S. Veil, d'exposer les différentes options - avec leurs avantages et inconvénients respectifs - et de trouver le meilleur compromis.

La genèse

Le prolongement de la promenade Simone Veil, permettant aux piétons de rejoindre le chemin de la Noire corvée, puis la route de Cerville, est un projet proposé et porté par conseil de quartier centre-bourg dès 2023.



MM. Umlor et Euloge, anciens président et vice-président, sont d'ailleurs présents en ce 11 mars pour expliquer leur démarche.

Les 4 solutions proposées

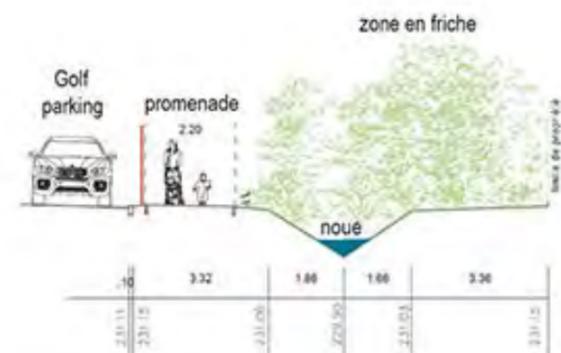
Les représentants de la Métropole, compétente sur ce dossier, ont ensuite rappelé le Pacte Financier et Fiscal Métropolitain<sup>1</sup> et fourni des données concrètes quant à la haie déjà impactée, à savoir 700 m<sup>2</sup> broyés sur 1 325, soit 625 m<sup>2</sup> - presque 50 % - préservés.

Puis, ils ont exposé 4 scénarios :

- Prolongement de la promenade sur le tracé prévu, entre 2 bandes végétalisées ;
- Prolongement de la promenade sur le tracé prévu, entre la clôture d'enceinte du golf et une bande végétalisée ;
- Conversion de l'allée du Green et de la dernière portion de la rue du Golf en zone de rencontre, faisant ainsi office de prolongement de la promenade Simone Veil ;
- Abandon du projet.

Le choix

Le conseil municipal s'est réuni pour faire un choix, en tenant compte des échanges qui ont eu lieu en fin de réunion publique entre les intervenants et le public : le second scénario sera mis en œuvre.



NB : Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

1 - Solution prise entre les 20 villes de la métropole pour les aménagements de voirie au profit des communes.

## L'union fait la force

### Une mutuelle santé collective sera bientôt proposée à Pulnoy.

Baisse du pouvoir d'achat, faibles retraites, augmentation du coût des mutuelles... font qu'il est chaque jour un peu plus difficile de trouver une mutuelle conjuguant un tarif abordable et un bon niveau de couverture, quel que soit l'âge du souscripteur.

Après avoir identifié certains besoins, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pulnoy souhaite être en mesure de proposer un dispositif accessible à tous les âges, à des tarifs abordables et avec une couverture satisfaisante.

**Les conclusions de l'étude en cours seront présentées lors d'une réunion publique<sup>1</sup>.**

Les personnes intéressées peuvent se signaler en mairie dès maintenant (03 83 29 16 64 ou ccas@pulnoy.fr).

1 - À l'heure où nous rédigeons ces lignes, la date n'est pas encore connue. Une large communication sera effectuée lorsqu'elle aura été définie.



## Faire grandir le monde, chaque jour

### Le Relais Petite Enfance (RPE) de Pulnoy s'engage pour la promotion du métier d'assistant maternel.

Maillon indispensable de la société, les assistants et assistantes maternels ne sont pas assez nombreux. Dans le cadre de ses missions, Le Lien accompagne celles et ceux qui souhaiteraient faire de leur bienveillance une vocation afin de, non pas garder des enfants, mais accompagner des vies !



+ d'infos : RPE Le Lien - 23, rue du Practice, 54425 Pulnoy - 03 83 21 09 48 - 06 31 74 00 45  
rpelelien@punoy.fr

## Retour en images

### Semaine de la petite enfance (du 15 au 22 mars)



Cascade de balles

### Salon du développement durable (les 29 et 30 mars)



Capsule Urbanloop

### Printemps des seniors et des générations (du 31 mars au 5 avril)



Atelier de fabrication de poissons d'avril



Regroupement des ateliers pour la matinée de clôture



Escape game des déchets



N'oubliez pas les paroles !



Spectacle de clôture



Atelier cuisine anti-gaspi



Révision du Code de la route



Spectacle de clôture



Plus de 30 exposants



Formation aux gestes qui sauvent

## Conseiller numérique

### Un agent dédié sera présent en mairie chaque jeudi.



Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale<sup>1</sup> qui unit les communes de Pulnoy, Seichamps et Saulxures-lès-Nancy, un poste de conseiller numérique mutualisé a été créé.

**Le conseiller numérique prendra ses fonctions à Pulnoy en juin et sera présent en mairie tous les jeudis.**

En vue de répondre au mieux aux besoins de chacun, il sera possible de le rencontrer gratuitement lors de rendez-vous individuels ou durant les ateliers collectifs qui seront proposés.

**Le conseiller numérique aura pour rôle d'accompagner tous publics qui en feront la demande, dans leur démarche d'apprentissage et/ou d'utilisation des outils numériques.**

Trois missions prioritaires lui sont confiées :

- Formation et accompagnement personnalisé

Il proposera des sessions d'initiation et de perfectionnement à l'utilisation des outils numériques (ordinateur, smartphone, tablette...). Il aidera à comprendre le vocabulaire de base et à se familiariser avec Internet, les réseaux sociaux, la sécurité en ligne, etc.

- Aide administrative en ligne

De nombreuses démarches administratives se faisant désormais en ligne, le conseiller numérique assistera les usagers dans la réalisation de toutes les démarches à distance : de l'accès à internet à la navigation sur les sites publics (tels que [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), [ameli.fr](http://ameli.fr) ou encore les services municipaux) en passant par la création de leurs comptes utilisateur.

- Sensibilisation à la sécurité numérique

L'utilisation d'internet comportant des risques, le conseiller prendra le soin de sensibiliser les usagers aux enjeux de la sécurité numérique. Pour cela, il dispensera des conseils en matière de protection des données personnelles, et de création et gestion des mots de passe. Il indiquera également les informations à connaître pour se protéger des arnaques en ligne.

1 - Démarche de construction d'un projet social territorial portant sur l'ensemble des domaines d'intervention de la CAF (parentalité, petite enfance, enfance, jeunesse, logement...).

## Le bruit, cet ennemi

### Le bien-vivre-ensemble nécessite l'implication de chacun !

La loi interdit les bruits susceptibles d'occasionner un trouble anormal de voisinage en gênant le repos et la tranquillité « par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif... » (Code de la santé publique, article R.1334-31).

**Chacun de nous doit se montrer vigilant quant aux bruits dits "de comportement" qu'il produit.**

Bricolage, fêtes et repas bruyants, tardifs et/ou répétés, volume excessif de la télévision, de l'enceinte audio, des instruments de musique, ou encore activités ludiques (jeux de balles et de ballons, cris d'enfants, piscine...), sont autant de comportements qui peuvent rapidement user les nerfs du voisinage !

Dans ce cas, il est toujours préférable de privilégier le dialogue, afin de trouver un accord amiable basé sur des solutions de bon sens.

Si cela ne suffit pas, il est possible d'adresser un courrier à l'auteur des nuisances, puis de faire appel à un conciliateur de justice, le désaccord étant de caractère privé.

Enfin, les forces de l'ordre (police municipale ou nationale) peuvent être sollicitées pour constater le trouble et verbaliser son auteur.

#### Rappel

L'utilisation des engins bruyants (scies mécaniques, tondeuses, tronçonneuses, nettoyeurs haute pression, perceuses, raboteuses...) est autorisée :

- de 8 h à 20 h les jours ouvrables,
- de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h les samedis,
- de 10 h à 12 h les dimanches et jours fériés.

(Arrêté préfectoral du 26/12/1996)



Voitures, logements, locaux professionnels... les systèmes d'alarme se multiplient. Cette quête de sécurité peut sembler légitime, mais elle ne doit pas se faire au détriment du voisinage !

Les personnes s'étant équipées de tels dispositifs doivent s'assurer que l'alarme puisse être désactivée à distance en cas de déclenchement.

**Informez un voisin de confiance ou configurez une application de surveillance pour réagir rapidement.**

Cela évite les interventions inutiles des forces de l'ordre et limite la durée du désagrément pour les voisins.

## Mai en gris



### Octobre est rose. Mars est bleu. Et mai est en gris !

Le gris est la couleur symbolique associée aux tumeurs cérébrales, en raison de la matière grise du cerveau. Le glioblastome est l'une des formes les plus agressives de tumeur cérébrale, avec un pronostic souvent difficile. L'objectif de *Mai en gris* est d'améliorer la compréhension de cette maladie, de promouvoir la recherche et de soutenir les personnes touchées.

C'est justement pour donner plus de visibilité à ce mois de lutte contre le glioblastome, cancer du cerveau incurable à ce jour, que l'association *Des étoiles dans la mer* a sollicité la Ville de Pulnoy et certaines de ses associations. Plusieurs ont répondu présents, telles que l'*ASL Badminton*, le *Comité animations et loisirs*, *De bouche à oreilles* ou encore *Pulnoy modélisme*.

NB : Plus d'infos sur [www.pulnoy.fr](http://www.pulnoy.fr)

## Véhicule motorisé : conducteur à responsabilités !

### Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) n'ont pas leur place sur les trottoirs !

**Les EDPM, tels que trottinette électrique, gyropode, hoverboard, monoroue... procurent un sentiment de liberté, mais ils sont soumis à des règles d'usage spécifiques qui protègent tant leurs utilisateurs que les autres usagers de l'espace public.**

#### Circulation

- Il est interdit de circuler sur le trottoir, sauf si l'EDPM est tenu à la main et l'utilisateur piéton à ses côtés ;
- Une assurance, souscrite par le propriétaire, est obligatoire, ainsi que certains équipements : feux de position avant et arrière, dispositifs rétro-réfléchissants, système de freinage et avertisseur sonore ;
- En agglomération, il est obligatoire de circuler sur les pistes cyclables, lorsqu'il y en a. À défaut, les EDPM peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h ;
- Hors agglomération, la circulation des EDPM n'est autorisée que sur les voies vertes et les pistes cyclables.

#### Utilisation

- L'usage de EDPM est interdit :
- à toute personne de moins de 12 ans,
  - à plusieurs,
  - sous l'influence de l'alcool ou après usage de stupéfiants,
  - en portant des écouteurs ou tout autre appareil susceptible d'émettre du son, ou en utilisant un téléphone tenu en main.



## Pulnoy Demain Ensemble

Les élus de la majorité ont décidé lors du dernier conseil municipal de **baisser de 15% leurs indemnités** afin de participer aux efforts demandés aux services de diminuer de 5% les frais de fonctionnement de la commune sur une période de trois années.

A cette baisse notons que les élus de la majorité ne percevaient déjà pas l'intégralité des montants autorisés par l'état, nous n'utilisons que 95% du montant autorisé depuis plusieurs années et **en sommes maintenant à environ 80%**. Comme nos opposants trouvent toujours à commenter une démarche même vertueuse, ils réussissent à faire un calcul en ramenant sur la durée du mandat les sommes ainsi économisées. Il est désespérant de constater que quelles que soient les décisions prises, les actions menées, elles sont systématiquement dénigrées et souvent de façon fallacieuse.

Lors d'un entretien avec nos anciens maires ils nous a été reproché des propos qu'ils ont considéré comme tendancieux, nous nous sommes engagés à les clarifier. Nos propos ne souhaitaient en aucun cas porter préjudice, l'utilisation de guillemets était sans doute inopportune, quant à la référence aux temps anciens, elle rappelait les innombrables comparaisons que l'opposition utilise bien trop souvent, le fameux « c'était mieux avant »...Qu'ils, reconnaissons-le tout de même, ne manquaient pas aussi de critiquer, mais peut-être dans un autre style que celui d'aujourd'hui.

Nos opposants sont déjà en pré-campagne, **nous les voyons là où ils n'étaient généralement pas, au marché, dans certaines assemblées générales et sur quelques manifestations organisées par la mairie**. Il est décevant de constater qu'une année avant les élections municipales les comportements changent, s'adaptent. C'est faire fi de la perspicacité de nos concitoyens, heureusement, ils sont suffisamment conscients et savent qu'on ne juge pas les personnes sur **quelques déambulations opportunistes** les derniers mois avant une élection mais sur les actes et réalisations sur l'ensemble d'un mandat complet.

Il n'est pas une semaine sans que l'un ou l'autre de nos habitants ne nous interroge et surtout ne supporte plus ces invectives, propos souvent à la limite de la diffamation. Leurs soutiens apportés nous réconfortent car ils confirment le sens de notre action, bien à l'inverse de tout cela. Oui, tout le monde le sait qu'on ne récolte que ce que l'on sème « Au vent qui récolte la tempête », nous préférons l'effort et l'action, qui nous l'espérons, rapporteront à tous : le meilleur !...

Le groupe majoritaire

## Pulnoy autrement

### CHRONIQUE D'UNE COLÈRE CONSTATÉE

Après la création et la mise en place des conseils de quartier en 2021, certains projets ont eu une écoute municipale plus attentive que d'autres. Ce fût le cas du projet de continuité piétonne et cyclable de la promenade Simone Veil. Son ambition : relier le cœur commercial et serviciel de Pulnoy avec les infrastructures sportives et éducatives de la commune.

### Des incompréhensions et un manque de dialogue

Ce beau projet, validé et inscrit dans les cahiers de financements métropolitains dès juin 2023, parmi 3 autres, n'a pourtant pas fait l'objet d'une priorité de travail au sein des élus référents de la commune (adjoint délégué aux travaux, adjointe à l'écologie) et surtout n'a pas été comparé aux autres projets au regard de son intérêt général majeur. De plus, la méthode de concertation, non maîtrisée par l'équipe municipale, a été laissée à l'appréciation des membres du conseil de quartier. Une incompréhension renforcée par le tracé proposé qui tenait bien compte de l'environnement paysager existant en 2023, mais qu'aucun élu n'a compris.

### Défaut de concertation, délai décisionnel, acceptabilité citoyenne

Avec une communication municipale très irrégulière et l'absence d'une réunion publique de présentation du projet dès septembre 2023, aucun travail technique, aucune observation de terrain, ni aucune esquisse pertinente ne se sont créés pour réaliser cet aménagement. Aucun groupe de travail communal réunissant agents compétents et élus n'a vu le jour. Aucun planning stratégique ni échanges fonctionnels avec les services de la Métropole ne se sont réellement créés avant l'été 2024.

### Un intérêt communal évident

Ce projet d'intérêt général aura donc dû attendre 2 ans avant sa réalisation et malencontreusement provoqué 600 m2 de nature en moins ainsi qu'une ire riveraine légitime. Le broyage vain du couloir paysager est un nouvel exemple d'une dépense inutile de l'argent public.

Bien sûr, nous rendons hommage aux membres du conseil de quartier et nous sommes heureux que cette promenade (que nous espérons piétonne et cyclable) aboutisse après un avis quasi unanime des conseillers municipaux pour le tracé du chemin le plus logique depuis le départ (entre bordure golf et fossé). Nous avons légitimement demandé (à la suite de la concertation du 11 mars) que cette allée soit prioritairement équipée d'une vidéo tranquillité. Enfin, nous restons indignés par l'absence d'excuses de certains élus le 27 janvier dernier auprès des riverains, choqués par la disparition de cet espace de nature qualifié par ces mêmes élus de « vieille haie » qu'ils ont admis « arrachée » et pour laquelle, « ils n'ont pas pris la mesure des travaux » qui leur avaient pourtant été expliqués dès le mois de décembre 2024.

Les élus du groupe d'opposition Pulnoy Autrement  
D. DEVITERNE, J. ENEL, Z. BEN ISMAIL, F. PERROLLAZ

## L'Autre Voix

### Jusqu'ici tout va bien, jusqu'ici tout va bien...

Le crédo du maire actuel est clair : les Pulnéens sont heureux, ils aiment vivre à Pulnoy, ils n'ont pas de problème.

Pulnoy est effectivement une ville accueillante, vivante, bien fournie en équipements sportifs, les associations sont nombreuses et actives, le marché municipal est agréable, les bâtiments communaux permettent d'accueillir soirées, concerts, spectacles et manifestations de tous ordres. C'est vrai. Mais pour combien de temps encore.

Lors du dernier conseil municipal, le maire actuel et son équipe ont présenté le budget 2025, en se vantant d'avoir dégagé en 2024 un excédent de plus de 500 000 euros. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que cet excédent a été possible non pas grâce à une bonne gestion budgétaire mais en raison de la baisse des prix de l'énergie et du non-remplacement du 2ème policier municipal depuis l'été 2024. Ce qu'il ne dit pas non plus, c'est que cette somme permet d'EQUILIBRER le budget 2025. Enlevez cette somme et la ville est en déficit. Un excédent doit permettre d'investir, d'engager des projets, de rénover des infrastructures... en clair, de faire en sorte d'améliorer la vie des habitants. A Pulnoy, l'excédent permet d'absorber les dépenses astronomiques de fonctionnement. Donc les investissements seront de 113 000 euros en 2025. C'est tout. Tout juste de quoi acheter un véhicule électrique pour les services techniques et réparer quelques aires de jeux. Est-ce là une amélioration du cadre de vie de la commune ?

Pulnoy n'a plus la capacité d'investir, ne peut plus emprunter, ne peut plus dépenser. Certes, il y aura prochainement, en location, de nouvelles caméras dans les rues pour garantir la sécurité des habitants (et surtout éviter les dépôts sauvages sur les molochs)... et c'est tout. Les enfants sont invités à aller jouer dans les aires de jeux des villes voisines, rien n'est prévu pour l'amélioration des écoles (à part un projet pharaonique irréalisable prévu aux calendes grecques), les cimetières resteront en l'état... une ville qui n'investit pas est une ville qui se meurt.

Changer de mode de gestion devient vital. Il y a des possibilités mais le maire actuel ne veut pas les entendre. Il est temps de faire le choix de l'avenir.

Les élus du groupe d'opposition L'Autre Voix  
(D. ZIETERSKI, L. ZIETERSKI, S. DUSSIAUX)



## Bienvenue !

### Les mains à la pâte

#### Pizzas à emporter

Chaque mercredi, de 18 h à 22 h, place de la République

### Noci food-truck

#### Pizzas à emporter

Chaque vendredi, de 17 h à 22 h, place de la République

### Cabinet infirmier Coralie Holzer

#### Soins infirmiers

1, allée des Bleuets - 06 18 39 00 38 - coralieholzeridel@gmail.com

# Mai

**Samedi 3 - De 10 h à 12 h** (à confirmer)

**Permanence gratuite avocat**

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Lundi 5 - De 18 h 30 à 20 h 30**

**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy accueil solidarité**

Participation libre - [Seichamps](#)

**Jeudi 8 - Dès 9 h 45**

**Cérémonie commémorative, organisée par les Villes de Pulnoy et de Seichamps**

Ouvert à tous - Place de la République

**Les lundis, du 12 mai au 23 juin\***

**Mieux vivre les situations de stress, atelier organisé par la Ville de Pulnoy et Brain up**

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

**Mardi 13, de 13 h 30 à 16 h 30\***

**Atelier art créatif, organisé par la Ville de Pulnoy**

Sur inscription - 2 € / pers. - Centre de rencontre

**Mercredi 14, de 14 h 30 à 16 h 30\***

**Karaoké intergénérationnel, organisé par la Ville de Pulnoy**

Sur inscription - 2 € / pers. - Centre de rencontre

**Vendredi 16 - Dès 20 h**

**Concert de la classe de clarinette et saxophone, organisé par l'École de musique de Pulnoy-Saulxures**

Entrée libre - Église de Pulnoy

**Mardi 20, de 14 h 30 à 16 h 30\***

**Pétanque, organisée par la Ville de Pulnoy**

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

**Samedi 24, de 9 h à 12 h\***

**Atelier art floral, organisé par la Ville de Pulnoy**

Sur inscription - 15 € / pers. - Centre de rencontre

**Dimanche 25 - De 8 h à 12 h 30**

**Le marché fête les mères, animation de l'Ass. pour la promotion du marché**

Ouvert à tous - Rue de Nancy

**Jeudi 29 - De 8 h à 17 h**

**Brocante, organisée par le Comité animations et loisirs**

Ouvert à tous - ZAC Porte verte

# Juin

**Lundi 2 - De 18 h 30 à 20 h 30**

**Repair café intercommunal, organisé par Pulnoy accueil solidarité**

Participation libre - Salle partagée de [Saulxures-lès-Nancy](#)

**Mardi 3, de 14 h 30 à 16 h 30\***

**Découverte du verger L. Simon, organisée par la Ville de Pulnoy et Les Amis du verger de Pulnoy**

Sur inscription - Gratuit - Rendez-vous au centre de rencontre

**Samedi 7 - De 10 h à 12 h** (à confirmer)

**Permanence gratuite avocat**

Ouvert à tous - 8 rue du Tir

**Mardi 10 / Mercredi 11**

**Balayage des rues**

Laissez libres trottoirs et chaussée

**Mardi 10 - De 14 h à 16 h 30\***

**Atelier tricot / crochet (tous niveaux), organisé par la Ville de Pulnoy et Les Seniors de Pulnoy**

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

**Jeudi 12 - De 14 h 30 à 16 h 30\***

**Séance de sophrologie, organisée par la Ville de Pulnoy et Sophlor**

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

**Mardi 17, de 14 h 30 à 16 h 30\***

**Pétanque, organisée par la Ville de Pulnoy**

Sur inscription - Gratuit - Centre de rencontre

**Samedi 21 - De 14 h à 1 h**

**L'été en fête, organisé par la Ville de Pulnoy et le Comité animations et loisirs**

Animations pour tous les âges et restauration

Ouvert à tous - Plan d'eau du Val de la Masserine

**Lundi 23 - Dès 18h30**

**Conseil municipal**

Ouvert à tous - Hôtel de ville

**Jeudi 26 - Dès 10 h 30**

**Réunion d'information et d'inscriptions pour l'atelier « Mon alimentation, mon corps, mon équilibre », organisée par la Ville de Pulnoy et Brain up**

Ouvert à tous - Gratuit - Centre de rencontre

**Samedi 28 - De 14 h à 18 h**

**Pulnoy en tongs, organisé par la Ville de Pulnoy**

Ouvert à tous - Gratuit - Centre de rencontre et verger O. de Serres

**Lundi 30 - De 16 h à 19 h 30**

**Collecte de sang de l'EFS, organisée par l'Amicale pour le don de sang de Pulnoy**

Don possible dès 18 ans - Centre socioculturel

# Juillet

**Dimanche 20 - Dès 16 h 30**

**Rendez-vous au ponton, concert organisé par la Ville de Pulnoy**

Gratuit - Plan d'eau du Val de la Masserine

